

# CHAMPIONNAT DES JEUNES ECARTEURS ET SAUTEURS

## Règlement

**Article 1 :** Le Championnat des Jeunes Ecarteurs et Sauteurs 2016 sera organisé par le Comité Régional de l'Armagnac sous le couvert de la F.F.C.L. le dimanche 18 septembre 2016 à 16h00 à BOUGUE. En cas de mauvais temps le championnat sera renvoyé au samedi 24 septembre à la même heure.

**Article 2 :** Pourront participer au Championnat, les écarteurs et sauteurs désignés à l'issue d'une sélection. Pour cela, il faut :

### **Pour les écarteurs :**

1. Etre né après le 1er Janvier 1992 (moins de 25 ans)
2. Ne pas avoir écarté plus de 5 fois en course de compétition ou hors compétition au cours de la saison
3. Ne pas avoir participé plus de 2 fois à l'éliminatoire et/ ou au Championnat des Jeunes
4. Avoir effectué un maximum de 3 saisons comme écarteur : 2 années à l'Ecole taurine + 1 année en seconde ou 3 années en seconde

### **Pour les sauteurs :**

1. Etre né après le 1er janvier 1992 (moins de 25 ans)
2. Ne pas avoir sauté plus de 5 fois en course de compétition ou hors compétition au cours de la saison
3. Ne pas avoir participé plus de 2 fois à l'éliminatoire et/ ou au Championnat des Jeunes
4. Avoir effectué un maximum de 3 saisons comme sauteur : 2 années à l'Ecole taurine + 1 année en seconde ou 3 années en seconde

**Article 3 :** 12 écarteurs et 4 sauteurs participeront au Championnat (arrêt des inscriptions le lundi 01 Août 2016).

**Article 4 :** En 1<sup>ère</sup> partie : 12 écarteurs (3 poules de 4) affrontent 2 vaches. Chaque écarteur exécute 2 écarts devant chacune des bêtes, soit 4 écarts chacun. L'ordre de passage des hommes et la composition des poules sera tiré au sort. Le total le plus élevé du pointage des 4 écarts qualifiera le premier de chaque poule et les deux meilleurs second sans distinction de poule.

Aucun remplaçant n'est prévu pour la première partie. En cas d'ex aequo, sera pris en compte:  
1 – Intérieur le mieux pointé, 2 – le nombre d'intérieurs, 3 – Extérieur le mieux pointé.

Les résultats sont remis à zéro pour la 2<sup>ème</sup> partie.

En 2<sup>ème</sup> partie : les 5 qualifiés effectueront 2 écarts sur 4 vaches soit 8 écarts.

Le pointage le plus faible débutera.

Deux remplacements (les classés suivants) pourront intervenir jusqu'à la fin de la deuxième course du concours final.

**Article 5 :** Chaque participant sera récompensé suivant décision de la F.F.C.L. Le vainqueur recevra en garde pour un an le Trophée Jean FILLANG, ainsi qu'un boléro offert par l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard

**Article 6 :** Les sauteurs effectueront 3 sorties, et pour chacune les sauts imposés. 1<sup>ère</sup> sortie : Pieds joints + Saut de l'ange, 2<sup>ème</sup> sortie : Saut de l'ange + Périlleux, 3<sup>ème</sup> sortie : Pieds joints + Périlleux ou vrillé. Leur ordre de passage sera tiré au sort. Celui qui débute aura droit à un saut d'essai.

Le vainqueur recevra un trophée ainsi qu'un gilet offert par l'Union des Clubs Taurins Paul Ricard.

En cas d'ex aequo sera pris en compte :

Pour les écarteurs : 1 – Intérieur le mieux pointé, 2 – le nombre d'intérieurs, 3 – Extérieur le mieux pointé.

Pour les sauteurs : 1- Périlleux le mieux pointé, 2- pieds joints le mieux pointé, 3-vrillé le mieux pointé.

**Ordre de sortie des vaches : A- 1-2-3-4-5-6 -B-C-7-8-9-10**

Sorties A B C sorties sauteurs

Sorties 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 sorties écarteurs

Sortie A : MAYNUS (sortie sauts)

Sortie 1 : DAL (Poule 1)

Sortie 2 : MAYNUS (poule 2)

Sortie 3 : DAL (poule 3)

Sortie 4 : MAYNUS (Poule 1)

Sortie 5 : DAL (Poule 2)

Sortie 6 : MAYNUS (Poule 3)

Entracte : 15 minutes

Sortie B : MAYNUS (sortie sauts)

Sortie C : DAL (sortie sauts)

Sortie 7 : MAYNUS

Sortie 8 : DAL

Sortie 9 : MAYNUS

Sortie 10 : DAL

**Article 7** : JURY : Il sera composé de :

- deux jurés fédéraux, deux délégués comptables, deux assesseurs et deux délégués sportifs désignés par la Fédération.

**Article 8** : Les convocations et engagements seront adressés par la F.F.C.L. aux ganaderos et aux toreros qualifiés. Si un écarteur sélectionné refuse de se présenter, des sanctions seront prises.

**Article 9** : La Fédération Française de la Course Landaise se réserve le droit de modifier le présent règlement pour régler tous les cas non prévus ainsi que d'inviter des acteurs hors critères pour leur permettre de se confronter aux autres et pour la qualité du spectacle.

**Rappel :**

***Dans la piste, seront présents 2 moniteurs de l'Ecole Taurine et 1 acteur de seconde par ganadería.***